

**VOS CONDITIONS  
DE TRAVAIL,  
NOTRE PRIORITÉ.**



**12<sup>ème</sup> Assemblée générale 2024  
de la section APC Lausanne-EPFL**

Jeudi, 18 avril 2024, **11h30** | EPFL, salle CM 010

**Procès-verbal**

**APC-EPFL**  
**p.a. Jacqueline Morard, Présidente**  
**EPFL SB-ISIC-LCOM**  
**BCH 2401 (Bâtiment de chimie UNIL)**  
**CH-1015 Lausanne**

***email*** : [apc@epfl.ch](mailto:apc@epfl.ch)

***Web*** : <http://apc.epfl.ch>

***Webmail hébergé par alphosting.ch*** : [conseil@apc-epfl.ch](mailto:conseil@apc-epfl.ch)

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'APC-EPFL  
du 18 avril 2024 à l'EPFL, salle CM 010 de 11h30 à 12h40.**

Sont présent•e•s:

**Comité APC-EPFL:**

Jacqueline Morard	: Présidente
Véronique Bujard	: Responsable logistique
Marcia Gouffon	: Caissière
Stéphane Burri	: Membre du Comité
Pierre Etienne	: Secrétariat et Communication
Luc Python	: Relations APC – APC EPFL

**Représentants de l'APC:**

Mélanie Glayre	: Responsable communication et campagnes
Verena Jezler	: Juriste de l'APC

**APC section Lausanne:**

Alain Favre	: Président de la section APC-Lausanne
-------------	--

Absent:

Beat Andres	: Caissier de la section APC-Lausanne
-------------	---------------------------------------

**34 personnes membres et non membres sont présentes dans la salle.**

**Ordre du jour**

1. Accueil .....	p. 4
2. Approbation de l'ordre du jour .....	p. 4
3. Elections des Scrutateurs .....	p. 4
4. Fusion entre la section de Lausanne et la section de l'EPFL: Validation statuts .....	p. 4
5. Election du comité .....	p. 5
6. Approbation des procès verbaux des assemblées 2023 .....	p. 6
7. Rapport des présidents .....	p. 7
8. Evolution des membres .....	p. 11
9. Finances 2023 et budget 2024 .....	p. 12
<i>Rapport des Vérificateurs</i> .....	p. 13
10. Elections des vérificateurs des comptes .....	p. 15
11. Les actualités de l'APC, tour d'horizon avec Verena Jezler, juriste de l'APC et Luc Python, secrétaire d'association .....	p. 15
12. Prise en charge de la carte REKA par la section EPFL dès 2024 .....	p. 17
13. Jubilaires .....	p. 18
14. Propositions individuelles et divers.....	p. 19

## **1. Accueil**

La Présidente ouvre la séance à 11h30 et remercie l'Assemblée d'y assister en lui souhaitant la cordiale bienvenue.

La Présidente constate que l'Assemblée Générale a été régulièrement convoquée dans les règles par e-mails, lettres, site Web et ouvre la séance.

Elle présente quelques invités qu'elle remercie de s'être joints à nous:

- Verena Jezler, juriste de l'APC, elle va nous présenter son travail au quotidien
- Luc Python, Secrétaire d'association
- Mélanie Glayre, Secrétaire d'association et Responsable communication
- Les Membres de la section Lausanne, ainsi que son Président, Alain Favre
- Pierre Savary, membre de la section Payerne et Membre d'Honneur des deux sections de Lausanne ainsi que de l'APC-EPFL

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

La Présidente propose à l'Assemblée de prendre connaissance de l'ordre du jour et s'enquiert des propositions de modifications sur ce dernier. Personne ne se manifeste.

La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

## **3. Elections des scrutateurs**

Une élection des Scrutateurs est effectuée: Messieurs Jean-Marc Terraz et Patrick Paquier se proposent pour cette fonction. Merci à eux!

## **4. Fusion entre la section de Lausanne et la section de l'EPFL: Validation statuts**

La fusion a été votée lors des Assemblées Générales 2023 respectives des sections Lausanne et EPFL. Aujourd'hui nous devons encore adopter les nouveaux statuts. Avant le vote, la Présidente laisse prendre connaissance des statuts qui s'affichent à l'écran.

D'autre part, nous allons nous aligner sur la participation à la section des membres retraités à la section Lausanne qui est de 70 cts.

La Présidente demande de bien vouloir prendre connaissance des nouveaux statuts qui sont affichés à l'écran. Il y a également des versions papier qui ont été distribuées.

**Article 12 Modification des statuts**

*Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale si le nouveau texte proposé figure à l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des deux-tiers des membres votants.*

La Présidente demande si la parole est demandée avant que nous passions au vote?

La parole n'est pas demandée.

La Présidente demande d'accepter ces statuts en levant le carton de vote.

Il n'y a pas eu d'abstention ni d'opposition.

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

La Présidente remercie l'Assemblée et déclare "Notre nouvelle section est née!". Il s'agit d'une fusion; le nouveau nom sera "**APC Lausanne-EPFL**".

## **5. Elections du Comité**

Les statuts précisent que le comité est composé de 3 à 8 membres. Le Comité APC-EPFL se représente ainsi que Alain Favre et Beat Andres du Comité de Lausanne. Véronique Bujard continue au Comité et nous la remercions chaleureusement.

Nous proposons d'élire en bloc, le Comité qui se composera de :

- Alain Favre, Tribunal Fédéral
- Jacqueline Morard, EPFL
- Marcia Gouffon, EPFL
- Véronique Bujard, EPFL
- Beat Andres, Tribunal Fédéral
- Pierre Etienne, EPFL
- Stéphane Burri, EPFL

Avant de passer à l'élection du Comité, la Présidente aimerait remercier les Membres pour leur travail ainsi que leur implication tout au long de l'année et se réjouit de cette nouvelle collaboration. Elle indique aussi que toute nouvelle candidature au Comité est la bienvenue et explique qu'il y a 3 à 4 réunions du Comité par année.

Elle propose d'élire le comité en bloc en levant le carton de vote.

Il n'y a pas eu d'abstention ni d'opposition.

Le Comité est élu à l'unanimité.

## **6. Approbation des procès verbaux des Assemblées 2023**

Comme annoncé lors de l'invitation à la présente Assemblée, le procès-verbal est disponible sur notre site Internet. Nous avons une copie à disposition, si quelqu'un veut en prendre connaissance.

Nous n'avons pas reçu de demandes de modifications et nous le considérons ainsi comme approuvé.

Alain Favre indique qu'il a eu un problème informatique et ne peut pas le proposer actuellement pour la section de Lausanne.

## 7. Rapport des Président.e.s

### Jacqueline Morard

J'ai encore passé une année très intéressante avec plein d'échanges constructifs, entre les séances avec les RH, les responsables de service, les comités, nos camarades d'autres sections, etc ...

Marcia nous représente à l'AE et je l'en remercie chaleureusement. Par ailleurs, cette année les élections ont lieu et je compte sur vous pour la soutenir !

Nous étions également sollicités à plusieurs reprises pour des conseils et accompagnements. Malheureusement ces cas sont toujours et encore en augmentation.

J'ai aussi rencontré les membres du groupe ERFA. Il s'agit des représentants des commissions du personnel du domaine des EPF. Je fais partie de ce groupe parce que nous n'avons pas encore de commission du personnel à l'EPFL. Et la bonne nouvelle est que la direction de l'EPFL a enfin accepté la création d'une commission du personnel. Elle est en voie d'élaboration.

Avec Luc Python nous avons eu l'occasion de participer aux séances avec le Vice-Président VPO, Matthias Gäumann et la Directrice RH, Claudia Noth.

Sinon j'ai participé:

- aux séances de la commission du domaine des EPF
- l'Assemblée des Délégués APC en compagnie de Caroline Gachet Aquillon
- l'Assemblée des Présidents APC
- le Comité s'est également réuni à plusieurs reprises et a eu des échanges téléphoniques et par mail
- Assemblées des Délégués Publica dont je suis Vice-Présidente

Les prises de positions nous aussi donné du travail.

Le Comité a été présent à *Vivapoly* avec un stand.

Nous voilà partis pour *Vivapoly* le 1er juin. Venez nous trouver à notre stand. Le verre de l'amitié vous y attend.

A la sortie des sections Romandes, j'y étais également. Après café croissants à Vidy nous nous sommes rendus soit au musée Olympique soit la Plateforme 10. Nous avons pris le repas de midi au Carrousel de Vidy, puis le car nous a amenés au train historique Blonay-Chamby C'était une très belle et intéressante excursion.

Alain Favre, mot du Président (APC section Lausanne):

Cher Secrétaire syndical, chers Membres, chers Invité-es.

J'ai toujours un grand contentement de tenir la présidence de la section de Lausanne, en étroite collaboration avec notre secrétaire syndical Luc Python et les autres sections romandes, ceci pour la bonne gestion de notre section APC de Lausanne.

Comme d'habitude, je privilège toujours les actions rapides basées sur les dossiers à traiter et j'en profite aussi pour remercier mes camarades du comité Beat Andres caissier et Romano Parmigiani vice-président.

Pour le bilan des années écoulées 2023-2024, il est toujours positif quant au rythme des activités dans le traitement des affaires larges de la section, par exemples :

- Suivi des tâches et événement au sein du Comité de Lausanne
- Visite d'antennes de la section Lausanne, par exemple la HEFP et le TF, avec pose de la borne interactive à la HEFP
- Suivi des actions du comité directeur à Berne
- Suivi des actions syndicales avec le rapprochement de l'USS, mais perte de contact avec l'USV
- Collaboration régulière avec notre secrétaire syndical romand Luc Python ci-présent
- Collaboration avec la section de l'EPFL dont son assemblée générale
- Participation à Berne à l'Assemblée des Présidents de juin 2023
- Participation à la course des sections romandes en octobre 2023
- Participation de Beat à Berne à l'Assemblée des délégués de novembre 2023
- Et ma dernière participation à l'Assemblée des délégués de Publica en octobre 2023, dont j'ai malheureusement dû démissionner en tant que nouveau retraité.

Ce qui peut être amélioré :

- Mise en place des actions de recrutement et leur suivi
- Continuation et reprise des visites des entités composants la section de Lausanne, par exemples, Ministère public de la Confédération (MPC), Service civil (ZiVi), Police fédérale (FedPol) et le nouvel Office fédéral des gardes-frontières (OFDF) et l'Office fédéral du personnel (OFPER) pour la consultation sociale.

Quelques points noirs durant l'année écoulée sont aussi à mentionner :

- La non-compensation du renchérissement pour les retraités depuis 2004
- La non-compensation complète du renchérissement 2023.

Mais aussi quelques bonnes nouvelles durant l'année écoulée 2023 sont aussi à mentionner comme :

- La collaboration continue avec Luc Python comme secrétaire syndical romand
- Le rapprochement avec la section de l'APC EPFL et notre fusion prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2024
- Le rapprochement avec l'USS pour profiter des synergies possibles
- La compensation partielle du renchérissement 2023 de 1%
- La reprise est le succès habituel de la course des sections romandes d'octobre 2023.

Ainsi, comme d'habitude, je peux imaginer une nouvelle année de travail, 2024-2025 avec tout plein d'énergie positive pour pouvoir relever les défis à venir, dont le principal est la réalisation de la fusion entre la section de l'EPFL et celle de Lausanne, dont les 2 assemblées générales respectives l'ont acceptées à l'unanimité.

Également, les défis sont les suivants :

- Action de recrutement dans les antennes de la section à reprendre
- Nouvelle rencontre avec le secrétaire général du TF
- Action(s) dans le cadre de la grève féminine de juin 2024 ?
- Participation aux manifestations organisées par les organisations syndicales.
- Participation à la sortie automnale des sections romandes en automne 2024
- Suite des visites des antennes qui composent la section de l'APC Lausanne-EPFL
- Participation à la Conférence des présidents de juin 2024
- Participation à l'Assemblée des délégués de novembre 2024

Chers Participant-es, chers Membres de l'APC, chers Invité-es, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne suite d'Assemblée générale, particulièrement fructueuse ce 18 avril 2024 grâce à la fusion de nos 2 sections.

Pour le comité de l'APC section Lausanne, Alain Favre, président

Pierre Savary, section Payerne, prend la parole.

Il y a eu la création de l'APC à l'EPFL dans les années 80's; avant la section locale faisait partie de la section de Lausanne. Les deux responsables étaient Nadim Martin et Michel Frescineau. Pour une question de "gros sous", une séance s'est tenue jusqu'à deux heures du matin. Il y a eu une séparation, et deux sections sont apparues: une section de Lausanne et une section de l'EPFL. La section de l'EPFL était devenue très grande avant la tentative de Michel Frescineau de se séparer de l'APC.

Il y a eu une idée à la section de Lausanne de fusionner avec l'EPFL. Et c'est maintenant le cas, on revient au point de départ.

Pierre Savary rappelle qu'il est Membre d'Honneur de la section de Lausanne ainsi que de l'EPFL. A bientôt 86 ans, il a toujours beaucoup de plaisir à venir aux Assemblées Générales.

Merci de m'avoir écouté!

La Présidente demande s'il y a des questions pour les deux rapports?  
Pas de question.

## 8. Evolution des Membres

Section	Actifs	Retraités	31.12.2023	Différence	01.01.2023
EPFL	183	78	261	-8	269
Lausanne	42	26	68	2	66
			<b>329</b>		

Comme l'on peut constater, nous avons perdus des membres. La plupart de cette diminution est dû à des départs de l'EPFL.

Lausanne en revanche, comptabilise une légère augmentation.

A ce propos, l'APC fait actuellement une action :

Pour chaque nouveau membre recruté, vous recevrez CHF 100.– et au nouveau membre la cotisation du premier mois lui est offerte.

La Présidente demande s'il y a des questions?

Pas de question.

## 9. Finances 2023 et budget 2024

La comptabilité 2023 est à votre disposition auprès de notre caissière, Marcia Gouffon et présente le rapport des comptes; il est également disponible sur notre site Internet.

### Finances 2023

Rentrées 2023 : 3'707 CHF                      Sorties 2023 : 3'173 CHF

Fortune au 31.12.2023 : 16'925 CHF

Versement des cotisations : 3'639 CHF  
(Base versée par l'APC de CHF 400 / année + 269 membres à 1 CHF par membre et par mois, estimation)

Frais de CCP et serveur Web : 145 CHF

Frais de représentation et publicité : 2'960 CHF

Monsieur Karim Collomb lit le rapport des Réviseurs.

En ce qui concerne le contrôle des comptes annuels de 2023, les vérificateurs des comptes, Messieurs Karim Collomb et Jean-Marc Terraz, attestent leur bonne tenue et leur régularité.



Stärker zusammen – das Personal des Bundes und seiner Betriebe  
Plus forts ensemble – le personnel de la Confédération et ses entreprises  
Più forti uniti – il personale della Confederazione e le sue aziende

## Comptes annuels 2023 de l'APC EPFL

### Rapport des réviseurs des comptes

Selon les statuts de l'association, les soussignés ont procédé au contrôle des comptes annuels et du bilan de l'APC EPFL pour l'an 2023.

Les réviseurs attestent de la bonne tenue et de la régularité de la comptabilité. Les écritures concordent avec les pièces comptables.

Pour l'exercice 2023, les comptes de l'association font ressortir des recettes de CHF 3'707.00 et des dépenses de CHF 3'173.10.

Au 31 décembre 2023, la fortune de l'association s'élève à CHF 16'925.95.

Nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2023 et d'en donner décharge à la caissière.

EPFL, le 18 avril 2024.

Les réviseurs :

Karim Collomb : .....

Jean-Marc Terraz : .....

## Budget 2024

Nous avons budgété des recettes de **CHF 4'150.--** Nous prenons une base de **329 membres** à 1 CHF par mois et par membre, ainsi qu'une contribution de base de notre centrale à hauteur de **CHF 400.--**. Ce nombre de membres est plus bas que la réalité, car nous incluons une marge de manœuvre (temps partiel et retraités).

Recettes (329 membres x CHF 12 + CHF 400) : **CHF 4'348.--**

Rentrées 2024 : **CHF 4'150.--**

Sorties 2024 : **CHF 4'050.--**

Ceci nous donne un résultat positif de **CHF 100.--**

<b>Budget 2024</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>
Cotisations	4150	
Frais Assemblée Générale		1000
Frais publicitaires		500
Frais comité, vérificateurs, etc.		1000
Frais postaux		200
Sortie des sections Romandes		1050
Reka-Card		200
Divers et imprévus		100
<b>Bénéfice</b>		<b>100</b>
<b>Totaux</b>	<b>4150</b>	<b>4150</b>

Les dépenses serviront à couvrir les actions prévues (frais d'apéritifs, stands, flyers) et les frais de fonctionnement (participation à l'Assemblée Générale, frais de déplacements, etc.).

La Présidente laisse à l'Assemblée prendre connaissance du budget 2024 et demande s'il y a des questions; il n'y en a pas.

La Présidente demande à l'Assemblée, si les comptes sont acceptés et si elle est d'accord de donner décharge au caissier ainsi que l'acceptation du budget en levant la carte de vote.

Il n'y a pas eu d'abstention ni d'opposition.

**Les comptes 2023 ainsi que le budget 2024 sont acceptés à l'unanimité.**

Alain Favre lit le rapport des vérificateurs de comptes:

Au 31 décembre, 19'893.—

La Présidente demande à l'Assemblée, si les comptes sont acceptés en levant la carte de vote.

Il n'y a pas eu d'abstention ni d'opposition.

**Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité.**

Désormais avec la fusion, les comptes seront regroupés.

## **10. Election des vérificateurs•rices des comptes**

La Présidente demande qui se propose pour la fonction de vérificateur•rice des comptes? Selon les statuts, nous allons faire un tournus.

Madame Ana Silva Jesus et Monsieur Jean-Marc Terraz se proposent pour cette fonction. M. Karim Collomb se propose comme suppléant.

La Présidente propose donc de bien vouloir élire ou réélire Madame et MM. Jesus, Terraz et Collomb par acclamation.

## **11. Les actualités de l'APC, tour d'horizon avec Verena Jezler, juriste de l'APC et Luc Python, secrétaire d'association**

### **Verena Jezler**

Mme Jezler présente le travail des juristes à l'APC en donnant quelques exemples. Elle rappelle que si le laboratoire ferme, il faut toujours demander le plan social. Si vous n'obtenez pas l'information ou avez d'autres questions juridiques en relation avec le travail, demandez à la centrale de l'APC.

## **Tour d'horizon de Luc**

L'année 2023 a eu une activité politique intense. Au niveau du parlement, il y a eu plusieurs attaques sur les conditions de travail. Par exemple la baisse de participation au 2<sup>ème</sup> pilier de la part de l'employeur, ce qui serait payé par l'employé. Cela aurait pour conséquence une baisse de salaire de 15% pour le personnel de la Confédération ainsi que du domaine des EPF. La nouvelle commission parlementaire a accepté cette proposition.

Il a été envoyé des courriers aux parlementaires et grâce à l'intervention de l'APC, ces motions ont été refusées en plenum.

L'APC est réactif. Dans le cadre des négociations salariales avec le Conseil des EPF, le Professeur Hengartner a refusé les propositions des syndicats et n'a proposé qu'une augmentation de 1% au mieux. Cela a eu pour conséquence que les négociations salariales ont été interrompues aussi avec les autres syndicats.

Au sujet des retraites anticipées, grâce aux syndicats, il y a eu des discussions avec le CEPF pour "assouplir" les retraites anticipées pour certaines catégories; l'employeur paie une partie.

Au mois d'avril, il y aura des discussions concernant une augmentation des salaires; nous espérons au moins comprendre le renchérissement.

Il faut rappeler qu'il y a une compression budgétaire de 100 millions, ce qui implique une diminution du budget lié au personnel ainsi que la suppression de projets.

Il y aura une discussion à Zurich au sein des fusions.

Il y aura la grève féministe.

La fusion entre la section de Lausanne et la section de l'EPFL est un "back to the root". L'APC-EPFL est reconnue et même crainte grâce à l'engagement du Comité et de sa Présidente. A l'APC-Lausanne, Alain Favre est énergique ainsi que son Comité.

Comme je pars à la retraite, je souhaite présenter ma successeure, Madame Mélanie Glayre, qui a la fonction de secrétaire d'association au secrétariat de l'association ainsi que responsable de la communication. Luc lui donne la parole.

## **Mélanie Glayre**

Pour les négociations salariales, cette année, il y a un tournus du lead dans les syndicats et c'est l'APC qui le tiendra. On a décidé de profiter pour mobiliser plus tôt pour vos salaires.

La semaine du 27 au 31 mai, des actions auront lieu dans toute la Suisse:

- Rassemblements pour une revendication de 4% d'augmentation des salaires pour compenser le renchérissement de cette année ainsi que des précédentes années. L'année 2025 sera pire.

- Un sondage sera envoyé avec les informations sur la semaine d'action afin de connaître vos priorités sur les possibilités d'améliorations de vos conditions de travail; toute question est intelligente, n'hésitez pas.

Jaqueline reprend la parole:

Elle demande au Membres et non membres si vous êtes intéressés pour rassembler du monde sur le site de l'EPFL, pour cette manifestation silencieuse?

La réponse fut positive dans l'assemblée.

Il y aura une distribution de sandwich gratuit (de qualité et pas comme ceux offerts par l'EPFL!) lors de la semaine du 27 au 31 mai. Le jour choisi est le jeudi car il y a le plus de monde présent sur le site.

Alain Favre confirme aussi le jour pour le site du Tribunal Fédéral.

Une question concernant la rente pont est posée dans la salle.

Il est rappelé que cela concerne une catégorie restreinte de personnel; il y a une liste des exceptions.

## **12. Prise en charge de la carte REKA par la section EPFL dès 2024**

Lors de la dernière Assemblée, vous avez accepté une prise en charge de la carte REKA pour les membres de notre section. C'est chose faite. Vous ne devez plus être facturés et nous recevons une facture directement de la centrale. Si vous receviez des frais, il faut directement nous contacter.

## 13. Jubilaires

Jaqueline félicite et remercie tous nos jubilaires. Les personnes qui figurent sur cette liste ont reçu directement leur cadeau par courrier postal.

Bravo à M. André Badertscher pour ses 40 années d'engagement!  
Véronique Bujard, fête ses 20 ans d'adhésion.

### 40 ans

Monsieur

### Stylo gravé

André Badertscher

### 30 ans

Monsieur  
Monsieur  
Monsieur  
Madame

### Couteau de poche

Jean-Pierre David  
Andrzej Kulik  
Paul-Louis Meylan  
Rosangela Crausaz

### 20 ans

Monsieur  
Madame  
Monsieur  
Monsieur  
Madame

### Carte cadeau Coop d'une valeur de 20 CHF

Jean-Claude De Giorgi  
Véronique Bujard  
Manuel Leitos  
Jean-Marc Bossy  
Marie-France Radi

### 10 ans

Monsieur  
Monsieur  
Monsieur  
Madame  
Madame

### Jeton pour caddies

Igor Stolichnov  
Ibrahima Aliou Bah  
Nelson Reyes  
Renate Albrecher  
Noelia Simone

## 14. Propositions individuelles et divers

Le 21 novembre 2024 aura lieu l'Assemblée de Délégués de l'APC et nous avons le droit d'y participer avec deux délégués. L'année passée j'ai eu le plaisir d'y assister accompagnée de Caroline Gachet Aquillon; nous avons bien apprécié la journée. Lors de cette manifestation, nous avons eu une présentation de la Conseillère Fédérale Karin Keller-Sutter (KKS), qui a dit qu'elle n'augmenterait pas les salaires!

La Présidente demande qui aimerait s'y rendre cette année?

Les sections peuvent faire remonter des idées directement à la centrale à Berne lors de cette journée. Il y a une traduction simultanée. Nous avons droit à deux délégués.

La journée est offerte par l'employeur dans le cadre des activités syndicales et le billet de train ainsi que le repas sont remboursés par la section APC-EPFL.

Mme Caroline Gachet Aquillon ainsi que Sylvia Widmer se proposent pour cette journée.

Jaqueline remercie l'Assemblée pour sa participation.

La séance se termine aux alentours de 12h40. Un apéritif a suivi l'Assemblée.

*NB - Ce procès-verbal sera approuvé lors de la prochaine Assemblée Générale. Dès lors, merci de nous faire part de vos remarques éventuelles aussitôt après en avoir pris connaissance.*

mai 2024/pe

